

L'ODYSEE PELICANE

Feuille d'info des travailleurs de l'aéronautique d'orientation anarchosyndicaliste



31/03/2020

CONFINE A AIRBUS

Témoignage d'un salarié d'Airbus sur la façon dont est organisé le travail dans les ateliers

« J'ai été réquisitionné, malgré un courrier que j'ai envoyé pour faire valoir mon droit de retrait car je ne me sentais pas en sécurité. Sans compter que je pourrai être potentiellement dangereux pour les autres : comme il n'y a pas de tests, si ça se trouve j'ai le virus et je ne le sais pas !

Ce qui m'a étonné, c'est que le 15 mars Macron en appelle au "restez chez vous, mais airbus reste ouvert! Et le 17 mars, soit deux jours après l'appel à se confiné, Airbus ferme à midi. Une semaine plus tard, voilà la réouverture du site, avec des moyens de protection que rêverait d'avoir les aides-soignantes, les travailleurs dans les EPHAD, les infirmières libérales, les généralistes, etc.... Des masques chirurgicaux pour tous (à changer tous les 6 heures! quel luxe!), des courriers d'informations pour appliquer les gestes barrières, des portes ouvertes pour éviter les contacts et bien des choses qui sont décrites dans le tract de la CNT-AIT, mais toujours pas les fameux robinets non manuels pour éviter de se re-contaminer les mains après les avoir lavées...

Mais comment est-ce possible qu'en une semaine Airbus ait pu se procurer un stock suffisant de masques, de blouses jetables et du gel hydralcooliques alors que l'Etat n'a rien de tout ça depuis plusieurs semaines? On pourrait se poser la question : quels autres secteurs économiques ont reçu des masques pour faire tourner la machine infernale (la pompe à fric). Je me sent plus en sécurité sur mon lieu de travail que quand je dois faire des course. D'ailleurs le personnel des grandes surfaces est très exposé et on ne leur fournit pas d'EPI à eux. La crise sanitaire n'est pas terminée. »

FACE AU CORONAVIRUS: BOEING, AIRBUS ... MEME COMBAT!

On nous ballade avec la soit disant compétition entre Boeing et Airbus. En tout cas sur la question du Coronavirus ils sont sur la même longueur d'onde. Témoignage d'un compagnon anarchosyndicaliste américain qui bosse dans un site d'assemblage Boeing aux USA, qui nous a envoyé ce message de solidarité :

"Dans mon atelier, il y a eu plusieurs cas avérés de Covid-19, et MEME APRES CA ils ne veulent pas renvoyer tous les travailleurs à la maison. Tous les salariés des services administratifs et des bureaux sont en télétravail, mais ceux de la chaîne de production nous devons rester au travail (si nous voulons être payés). Nous avons l'option de rentrer chez nous, mais nous ne serons pas payés. Et oui, car nous sommes une entreprise "Union Shop" (1)

Or Boeing dit qu'il font "absolument tout" pour nous garder en sécurité, (en fait ce n'est "absolument pas tout", sinon nous serions à la maison), et nous n'avons rien entendu de la part des syndicats, nous ne savons pas si ils essayent de faire quoi que ce soit pour nous."

Aux US dans les entreprises qui appliquent le système « Union shop »la syndicalisation est obligatoire. C'est le cas de la plupart des grandes entreprises privées US, comme Boeing. Comme les dockers en France l'embauche ne peut se faire que si vous êtes membre d'un syndicat reconnu, auquel vous devez obligatoirement cotiser de manière continue. Si vous démissionnez du syndicat et cessez de verser vos cotisations syndicales, le patron vous licencie ...

C'est le syndicat qui négocie pour vous votre contrat de travail dans tous ses détails. Vous êtes ainsi tenu d'obéir au syndicat pour ce qui est de vos horaires de travail, planning, etc. Le syndicat sert de RH en quelque sorte. Et donc dans le cadre du Coronavirus, si les syndicats ne disent rien, en vertu de la réglementation "union shop", les travailleurs ne peuvent pas quitter leur poste sauf à être considéré en abandon de poste, non payés et peut être licenciés Et bien sûr le Syndicat ne vous défendra pas puisque vous aurez agi de manière autonome ...

Aux US comme en Europe : #ETAT_ASSASSIN #PATRONS_TERRORISTES #SYNDICATS_COLLABOS

RAPPEL: SUR LA RESPONSABILITE DE LA SECURITE AU TRAVAIL

Pour mémoire, cet extrait du Code du travail que beaucoup de secteurs ont bafoué. Le responsable de la sécurité physique ET mentale dans la boite, c'est l'employeur. Hors de question de signer des décharges de responsabilité!

Article L4121-1

L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Ces mesures comprennent :

- 1° Des actions de prévention des risques professionnels, y compris ceux mentionnés à l'article <u>L. 4161-1</u>;
- 2° Des actions d'information et de formation ;
- 3° La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.

L'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes.

TRAVAILLEUR DE L'AERONAUTIQUE : PRODUIRE OUI MAIS POUR QUI ? POUR QUOI ?

La pandémie continue ses ravages. Tous sont touchés, vieux, jeunes, caissières, médecins, Même des députés actuels ou des anciens ministres... Le Président de la République a été très clair : nous sommes en guerre, et pour gagner cette guerre vous devez rester chez vous. Nous payerons intégralement ceux qui se mettront à l'abri.

Oui mais voilà, encore une fois, la parole politique c'est du pipeau. On nous dit que gouverner c'est prévoir : ils ont été infoutus de faire les stocks de masques, de tests, de médicaments qui auraient permis d'endiguer la propagation de la maladie. Macron quand il a promis que tous les travailleurs seraient payés quel que soit le coût n'avait pas non plus prévu les conséquences.

Résultat, maintenant qu'ils ont fait leurs calculs, ils ne veulent plus assumer le coût de leur improvisation, et c'est à nous qu'ils demandent d'assumer les risques de leur nullité en payant avec notre santé et peut être notre vie en retournant au boulot.



Les salariés de l'aéronautique « occitane » nous avons donc reçu des mails de nos chers DRH qui nous supplient de retourner au travail pour sauver la boite. Leur argument principal ? Extrait du mail reçu : « même si l'Etat communique sur le chômage partiel c'est l'entreprise qui avance les salaires et nous ne sommes pas certains d'être remboursés par l'Etat ». Autrement dit, parce que les patrons ne font pas confiance dans l'Etat pour assurer ses promesses, c'est à nous qu'on demande d'éviter le trou dans la trésorerie que créerait le chômage partiel et de prendre tous les risques !

Pour essayer de nous rassurer, les patrons se font mielleux. Ils nous décrivent toutes les bonnes mesures qu'ils ont mises en place pour nous : désinfectant, gel hydro alcoolique, tournée quotidienne de désinfection des sanitaires, groupes de travail en nombre réduit, protocole pour le respect des distances de sécurité, port du masque si nécessaire ... Que de sollicitudes pour nous faire retourner au boulot. Par contre pas un mot sur l'installation de laves mains à commande non manuelle, qui seuls empêcheraient de transformer les robinets en source de re-contamination des mains ...

Pour appuyer leur demande, les patrons nous joignent un courrier signé de trois ministres, Lemaire, Pénicaud et Véran qui pleurent « il est crucial que les usines de production puissent continuer de travailler sur le territoire français ». Un courrier de ces mêmes

ministres d'un Etat dont le patron lui-même nous dit qu'il n'est pas sûr qu'ils respectent leurs promesses ...

#ETAT ASSASSIN #SYNDICATS COLLABOS

Comme les DRH ne sont pas complètement cons et savent que nous n'avons qu'une confiance modérée dans la parole de l'Etat et ses représentants, pour finir de nous rassurer ils nous joignent un courrier signé des syndicats (CFE-CGC, CFDT et FO métaux) et nous confirment qu'un « CSE extraordinaire a donné un avis favorable à la reprise dans les conditions que nous avons défini. » Autrement dit les Syndicats se sont mis d'accord avec les patrons sur la façon dont nous allons être exploités. Quand on vous dit que les syndicats sont là pour discuter de la longueur de la chaine ou de l'épaisseur du masque, cela se vérifie une fois de plus !

Soyons clairs : ce n'est pas que nous soyons contre le fait de créer ou de produire, ni que le risque nous fasse peur. Mais quitte à mettre notre santé et celle de nos familles en danger, nous voulons que ce soit UTILE, pour toutes et pour tous. Dans la situation actuelle de pandémie et d'arrêt de l'économie mondiale, quel est le sens et l'utilité de travailler « comme avant » ? Nous voulons bien aller au travail malgré le risque, mais pour produire du matériel médical, des respirateurs, des lits d'hôpitaux, des masques, du gel, bref des choses réellement nécessaires et socialement utiles. AIRBUS et ses sous-traitants vont-ils continuer à fabriquer et monter du matériel militaire ?

C'est nous, les travailleurs, qui produisons toutes les richesses. C'est nous qui avons collectivement le pouvoir d'arrêter cette folie en premier lieu en refusant de travailler par le retrait ou la grève générale, et ensuite en reprenant en main les outils des productions et en les faisant fonctionner pour l'intérêt collectif.

NOS VIES VALENT PLUS QUE LEUR PROFITS!

Des travailleurs de l'aéronautique de la CNT-AIT